



## Guide pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans l'administration publique

Michel CROWLEY

Professeur associé, École nationale d'administration publique (ENAP)

Québec-Canada

**Résumé :** La Stratégie québécoise d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020 vise notamment à intégrer l'adaptation aux changements climatiques (ACC) à l'administration publique. Le guide proposé ici constitue un outil pouvant aider les ministères et organismes gouvernementaux à prendre en compte l'ACC dans l'exercice de leurs mandats. Outre l'information de base sur les changements climatiques, l'ACC et le rôle de l'État à l'égard de l'ACC, on y propose cinq outils pouvant faciliter l'intégration de l'ACC à l'administration publique :

1. Un modèle de sondage pour établir l'état des lieux au sein d'une organisation à l'égard de la problématique de l'ACC (croyances, état des connaissances, pratiques actuelles, etc.),
2. Un guide d'entretien pour la tenue de groupes de discussion sur le thème de l'ACC,
3. Un canevas de session de formation et de sensibilisation à la problématique de l'ACC pouvant être adaptée aux besoins d'une unité administrative,
4. Un questionnaire pour déterminer dans quelle mesure l'ACC est pertinente aux mandats de l'unité administrative visée,
5. Un processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une mesure d'ACC.

Les deux premiers outils portent sur la connaissance et les pratiques actuelles en matière d'ACC dans l'organisation. La session de formation fait le pont entre les pratiques actuelles et les pratiques d'ACC. L'outil 4 permet de déterminer si l'ACC est pertinente au mandat d'une unité administrative au sein de l'organisation. L'outil 5 s'applique lorsqu'il s'agit d'intégrer l'ACC dans une intervention de l'unité administrative (politique, loi, règlement, programme, etc.) ou lors de l'élaboration d'une mesure visant spécifiquement l'ACC.